



**MUNICIPALITÉ DE
DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE**

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale – secrétaire trésorière de la susdite municipalité, qu’il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal au cours de laquelle le budget pour la prochaine année financière (2018) sera adopté.

Lors de cette session, qui se tiendra le lundi **QUATRIÈME (4^E) JOUR DE DÉCEMBRE 2017**, à 19h20, au Centre communautaire, 857 chemin de St-Ignace, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget 2018.

DONNÉ À SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE, CE TREIZIÈME JOUR DE NOVEMBRE 2017.

Mélanie Thibault
Directrice générale/secrétaire-trésorier
